

# Commission extra-municipale Biodiversité

**OBJECTIF** : préserver, développer et mettre en valeur la biodiversité de notre commune, voire de notre territoire

## Ordre du jour de la 1<sup>ère</sup> réunion jeudi 26 juin 17h-19h en mairie :

### **I Grande richesse biologique de notre patrimoine naturel :**

Etats des lieux, **inventaires** existants (Natura 2000 Hte Siagne, biotope Fondurane, znieff etc..) et ceux qui sont à faire.

### **II Définir un plan d'actions selon les axes suivants :**

*\*faire connaître notre patrimoine naturel : aux élus, employés de mairie, grand public, jeunesse*

*\*gérer au mieux les conflits d'usage en accompagnant, en réglementant (forêt, lac, Siagne...rivières...)*

*\*s'engager dans un PLU qui préserve, favorise la biodiversité (agriculture, couloir continuité écologique...)*

*\*agir plus et mieux collectivement et individuellement pour préserver, développer la biodiversité :*

- créer une charte d'entretien des espaces publics : zéro pesticides, réduire fauchage, plantation d'espèces locales... mais aussi charte de qualité « station verte »... mais aussi peut-être gagner des « libellules »(WWW.capitale-biodiversite.fr)

- favoriser le maintien (voire retour) des abeilles, petits oiseaux, hirondelles, chauve-souris, remettre en état certains habitats... ( impliquer l'ensemble de la population)

- lutter contre les espèces invasives et toute forme de pollution impactant la biodiversité (lumières, certains travaux, eaux pluviales...)

- .....

### **III Définir des priorités d'actions à mener**

### **IV Répartition des tâches/actions et ?fonctionnement de la commission**

Prévoir prochaine réunion (septembre) ouverte au grand public pour constituer groupes d'actions

Présents : Patrick LAFFITTE, président Terre de vie et Nature( [www.tdvn83.org](http://www.tdvn83.org)); Hélène CAMOIN ,chargée de mission du Conservatoire des Espaces Naturels, s'occupe de la gestion du Biotope de Fondurane et de la ZNIEFF des Fustières ([www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)); Marjorie UGHETTO, guide naturaliste CG et indépendante ; Olivier MORINO responsable ONF ; Jean-Christophe GAL employé CdeC Pays de Fayence, agriculture/pastoralisme ; Mathieu CECCHINATO engagé pour le patrimoine historique( ASERP) et vivement intéressé par le milieu naturel ; Annie AUBRUN habitante de MTX qui se sent très concernée, en tant que citoyenne, par l'appauvrissement de notre biodiversité ; Solange PASSARIS GERASSI, engagée dans la défense de l'environnement( ACOVAR) ; Ghislaine AULOY-HERTZOG ,très active dans l'association Loisirs et Fêtes des Estérêts et vivement intéressée par tout ce qui touche la nature ; Caroline ONOFRI très impliquée dans l'éco-collège de Montauroux ; Michael ELOY, Conseiller Municipal et investi dans la mise en place de zéro pesticide à Montauroux ;

Absents excusés :J-Yve HUET, Maire de Montauroux ; Philippe DURAND- TERRASSON, adjoint à l'environnement ; Rosanne PILON, chargée de mission sur le SAGE au SIIVU HTE-SIAGNE( <http://www.siivu.com>)

Jeannot BOTTERO, Adjoint travaux ; Joëlle Fabre, conseillère municipale déléguée au fleurissement (village fleuri) ; Fabien Pilon, policier municipal chargé environnement ; Robert CECCHINATO adjoint à l'urbanisme.

Introduction de Michèle Baron, conseillère municipale en charge du pilotage de cette commission ;

Cette 1<sup>ère</sup> réunion est prévue en nombre restreint, les personnes invitées sont plutôt expertes ou très investies déjà dans ce domaine ou faisant partie de la nouvelle équipe d'élus, concernés plus directement par le sujet. Mais beaucoup d'autres auraient pu être là dès cette 1<sup>ère</sup> réunion, je compte sur eux de toute façon !

L'objet de cette réunion est de présenter une trame de travail qui se réalisera sur tout le temps du mandat et peut-être au-delà...

Des groupes de bénévoles intéressés par le sujet seront constitués pour travailler sur les différentes thématiques liées à la biodiversité. Une page sera ouverte sur le site de la mairie pour communiquer les informations à la population. Toute personne intéressée sera la bienvenue pour avancer sur cette problématique trop longtemps négligée dans la commune et Communauté de Commune. Nous solliciterons les compétences de certains d'entre nous pour nous guider.

Il est important de travailler en partenariat élus, experts, associations, agents territoriaux : chacun apportant ce qu'il peut donner pour l'intérêt de tous et sur une voie de transformation de notre rapport à la nature... vivante (aspect que nous avons tendance à oublier !).

### **Point I : Etat des lieux biodiversité : faune, flore, habitats.**

Un gros travail d'inventaire a déjà été réalisé par le SIIVU de la Hte Siagne, dans le cadre de Natura 2000, ainsi que par le CEN Paca sur le biotope de Fondurane et les Fustières (ZNIEFF : zone d'intérêt écologique faunistique et floristique :

<http://www.basecommunale.paca.developpement-durable.gouv.fr>)

Plusieurs ZNIEFF sont également répertoriées sur la commune, et sur d'autres communes limitrophes.

Il faut savoir que toutes les espèces les plus communes (parmi les insectes, oiseaux etc...) ont diminué de 50% de leur population en 10 ans.

Il faut savoir que le Var possède 70% de la biodiversité nationale et que dans le volet environnement de l'étude faite pour le SCoT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale, à faire avant les PLU ! Et non après !) du canton nous obtenons la note de 5/20 sur notre prise en compte de la qualité environnementale... Faire mieux ne sera pas trop difficile, mais faire nettement mieux compte-tenu de la richesse de notre patrimoine naturel devient un devoir.

Nous devons compléter tous ces inventaires sur la commune et le canton avec l'aide de spécialiste en impliquant la population. Il existe déjà des sites sur internet où des personnes s'inscrivent pour participer à un comptage, ou simplement faire part d'observations faunistique et/ ou floristique. Il serait intéressant de rentrer en contact avec ces personnes déjà sensibilisées qui nous aideraient sur le plan local.

## **Point II : définir des plans d'action**

### ***° faire connaître notre patrimoine naturel et les enjeux de sa préservation***

**SENSIBILISER-EDUQUER-FORMER A DE NOUVELLES PRATIQUES, A UN AUTRE REGARD** auprès :

#### *-Des élus*

Il n'y a pas forcément contradiction entre usages sociaux-économiques et conservation d'un patrimoine naturel riche !

Les élus doivent pouvoir mesurer l'impact sur la biodiversité (et l'environnement dans sa globalité) chaque fois qu'ils prennent une décision de travaux à mener. Ils doivent apprendre en se formant, en suivant des stages en s'entourant de personnes compétentes en la matière. Des sorties naturalistes pourraient être programmées pour eux (ce qui ne serait pas négligeable pour travailler sur la cohésion du groupe en même temps !)

#### *-Des fonctionnaires territoriaux*

Des formations et stages de terrain permettant d'autres pratiques pour former au « zéro pesticides », au fauchage raisonné, à l'égavage, à la plantation d'espèces locales etc...

Pour la police municipale se former à la protection de la nature et pouvoir ainsi intervenir avec pertinence.

En résumé la Mairie élus et services doivent donner l'exemple, agir sur l'espace public pour pouvoir par la suite influencer l'espace privé.

#### *-Du Grand Public*

Proposer des sorties naturalistes plus systématiques, organiser des évènements autour de la biodiversité, de la nature, de la notion de paysage ;

Mettre en place des comptage/inventaire citoyens

Former des « sentinelles écologiques » susceptibles d'accompagner, guider, conseiller, intervenir pour expliquer au public rencontré sur le terrain. Elaborer un calendrier de sortie sentinelles sur points sensibles.

#### *-De la Jeunesse*

Toutes nos écoles et à tout niveau de classe, les élèves doivent être sensibilisés à notre biodiversité

Elaborer une sorte de parrainage, rencontres élèves éco-collège de Montauroux et écoles primaires : mener des actions en commun.

Proposition d'actions en centre de loisir : construction de nichoir pour aider au retour des petits oiseaux et distribution à la population avec jardin, construire des abris, aider les abeilles, les hirondelles, les chauves-souris...

## **°Gérer au mieux les conflits d'usage en accompagnant, en règlementant**

Accueillir, informer plus et mieux , répondre aux besoins...

Panneaux, fiches d'informations, règlements à respecter délivrés pour les sportifs, les touristes divers et pique-niqueurs , les randonneurs, les pêcheurs ; les chasseurs

Travailler en partenariat avec les concessions autour du lac, de façon à faire passer le même message en ce qui concerne la biodiversité et sa protection.

## **°s'engager dans un PLU qui préserve, favorise la biodiversité**

Maintenir des couloirs de continuité écologique : arbustes, haies, fleurs, prairies

Maintenir des terres agricoles et surtout déterminées les zones fertiles, les zones de pâturage

Maintenir des espaces naturels

Maintenir et protéger toutes les zones humides : lieux de très grande diversité biologique

Maintenir et favoriser les murs en pierres sèches (lieux de grande biodiversité) pour garder le paysage de restanques qui permet par ailleurs de drainer les grosses pluies.

Chercher à impacter le moins possible notre biodiversité et la beauté des paysages

## **°Agir plus et mieux collectivement et individuellement( liste ouverte non exhaustive...)**

Pour information il se passe déjà pas mal d'évènements aux Estérêts autour de la biodiversité, conférences, sorties etc..

Créer une charte d'entretien des espaces verts publics

Une charte de qualité « station verte »

Une charte pour s'engager à impacter le moins possible la biodiversité (travaux divers et entreprises choisies pour certains travaux , intensité lumières artificielles etc...)

Evènements en partenariat avec les associations :

Journée patrimoine 20/21 septembre 2014

Journées inventaires dates à définir en fonction des différentes périodes propices à l'observation

Journée zones humides 1 février 2015 à organiser

Journée autour de la forêt avec l'aide de l'ONF (information à savoir : un plan de gestion de nos forêts communales et domaniales prévu sur 25 ans est consultable en mairie)

Se rapprocher du conservatoire de Porquerolles qui peuvent fournir gratuitement des arbres fruitiers

Donner des informations sur une page du site de la mairie de Montauroux et par les différentes revues communales, intercommunales...

S'abonner à la HULOTTE pour la médiathèque

Réussir à constituer des groupes de travail pour chaque thème, chaque évènement : faire appel aux personnes prêtes à s'investir un peu dans ce domaine.

Ce programme est vaste mais nous le programmons sur plusieurs années.

Merci pour votre participation à tous ceux qui étaient là !